

SITUATION

L'agglomération Moulins-Yzeure-Auvernes (50 000 habitants) est située au nord de la région Auvergne, entre la vallée de la Loire et les volcans d'Auvergne :

- > à 300 km au sud de PARIS
- > à 180 km de LYON
- > à 100 km de CLERMONT-FERRAND

ACCÈS

En voiture :

- > autoroute A 71 PARIS-CLERMONT
- > autoroute A 77 et RN 7 PARIS-NEVERS-MOULINS
- > RN 145 MÂCON-MOULINS-BORDEAUX

En train :

- > ligne PARIS-CLERMONT

En avion :

- > aéroport international de CLERMONT-FERRAND-AUVERGNE



LYCÉE JEAN MONNET
MOULINS-YZEURE

Enseignement général et technologique
Enseignement professionnel
Enseignement supérieur

39 place Jules Ferry – BP 5
03401 Yzeure CEDEX
T. 04 70 46 93 01
F. 04 70 46 93 02
Email : monnet-yzeure@ac-clermont.fr
www.lycee-jeanmonnet-yzeure.fr



DMA

Diplôme de Métier d'Art
Décor architectural

Art du verre et du cristal

- // Conception et réalisation de création en verre
- // Conduite de projet
- // Outils et procédés professionnels
- // Langue étrangère

5 Pôles de compétences

- / Sciences
- / Economie gestion
- / Design et métiers d'art
- / Industrie
- / École hôtelière

>Un partenariat avec les entreprises du verre

>Un enseignement pratique des procédés de mise en œuvre alliant compétences techniques et créativité

/// **LYCÉE JEAN MONNET • Moulins-Yzeure**

Enseignement général et technologique
Enseignement professionnel
Enseignement supérieur

OBJECTIFS

Le titulaire du DMA du décor architectural option «arts du verre et du cristal» est amené à assurer des responsabilités de création, de conduite et de réalisation de projets.

Son rôle d'interface entre conception et fabrication le place en position de collaborateur immédiat ou de consultant externe en vue d'adapter la création et les recherches à la demande.

Spécialiste de la création, son activité consiste à :

- \ conduire et/ou participer à l'élaboration de projets
- \ préparer et accompagner les processus de réalisation
- \ communiquer et conseiller à toutes les étapes des projets
- \ assurer la gestion économique des ressources et des réalisations.

DEBOUCHES

Il s'agit de : *responsables d'études artistique, d'artisans créateurs indépendants, d'agents extérieurs, spécialistes du verre et du cristal.*

Classé au sixième échelon des niveaux de qualification professionnelle des métiers du verre, le diplômé est un agent de maîtrise spécialisé. Il est apte à proposer des modifications de méthodes ou de procédures existantes afin de répondre aux besoins du marché.

CONDITIONS D'ENTREE

Etre titulaire d'un Bac STD Arts Appliqués, d'une Mise A Niveau en Arts Appliqués ou d'un brevet des métiers d'art.

POURSUITE D'ETUDES

Dans le cadre de son parcours professionnel le titulaire du DMA pourra assumer des responsabilités d'encadrement et de direction de projet.

Les compétences acquises, éventuellement par la voie de la formation continue ou au titre de la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des fonctions de responsabilité de niveau supérieur. Il pourra, par ailleurs, poursuivre des études au niveau II en Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (D.S.A.A.D) ou accéder à des formations universitaires (Licence, Master professionnel).



Année de formation	1	2
Période de Formation en Entreprise	6	0
Enseignements professionnels	17	19
Technologies	1,5	3
Communication technique, Infographie	3,5	(2)
Atelier de création et de réalisation	12	14
Enseignements Artistiques	1,5	2
Culture Artistique et Technique	2	2
Pratique plastique	2	2
Démarche créative	4	4 (3)
Enseignements Généraux	8	10
Culture générale et expression	2	2
Langue vivante étrangère	2	2 (1)
Sciences appliquées	2	2
Economie-Gestion	2	2 (1)
Total Général	33	33